

8190029

SCP Arnaud et Nicolas Peyronnie
Notaires associés à Brive
la Gaillarde (19),
Place de la République

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PEYRONNIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Arnaud PEYRONNIE et Nicolas PEYRONNIE», titulaire d'un Office Notarial à BRIVE-LA-GAILLARDE, Place de la République, CRPCEN 19029, le 21 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Lucien VEZINE, retraité, et Madame Sylvie Renée Michèle DROLEZ, retraitée, demeurant ensemble à SAINT PANTALÉON DE LARCHE (19600) 371 rue Henri Manière.

Monsieur est né à MANSAC (19520) le 10 février 1958,
Madame est née à LILLE (59000) le 29 septembre 1959.

Mariés à la mairie de BRIVE-LA-GAILLARDE (19100) le 2 avril 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AVIS DIVERS

12190026

ID3
AVOCATS

SELARL d'Avocats
11 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE
803 467 166 RCS CLERMONT-FERRAND

ROTI 19

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 500 euros
Siège social : 36, Avenue Ventadour
19000 TULLE
831 044 771 RCS BRIVE

Aux termes d'une délibération en date du 26.12.2022, l'Assemblée Générale Mixte des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

CLÔTURE DE LIQUIDATION

27190515

CARAGRAPH

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Société en liquidation
au capital de 20 000,00 euros
Siège social : Le Puy 19240 ALLASSAC
533 290 334 RCS BRIVE

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décision du 14/11/2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur, a :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/12/2020 ;

- donné quitus au Liquidateur M. Pascal BOUCHER, demeurant Le Puy 19240 ALLASSAC et l'a déchargé de son mandat à compter de ce jour ;

- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BRIVE.

Mention sera faite au RCS : BRIVE.
Pour avis,

27190012

L&A
LABONNE & ACCP

11 Boulevard Voltaire 19100 BRIVE
www.labonne-avocats.fr

L'Assemblée Générale de la SAS en liquidation 2J IMMO, au capital de 300€, dont le siège social est 4 impasse des Artisans Réunis 19130 OBJAT, immatriculée 819.455.791 RCS BRIVE, réunie le 10.02.2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation au 30.06.2022, déchargé M. Jean Michel BOURDARIAS, demeurant Le Bourg 19130 ST SOLVE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30.06.2022.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis - Le Liquidateur

La Vie
Corrèzienne

Notre hebdomadaire est habilité,
par arrêté préfectoral,
à publier les annonces judiciaires et légales
pour l'ensemble du département
de la Corrèze.

Par arrêté ministériel, le tarif est fixé,
depuis le 1^{er} janvier 2023, à 0,183 €^m le caractère.

Ce tarif ne peut être fixé et/ou dépassé sans autorisation.

27190517

GAEC DE SAINT CIRGUES LA LOUTRE

Société civile en liquidation
au capital social de 91 469,41 €
M. Bernard AUBREYRIE, liquidateur
La Croix d'Elfut
19220 SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE
R.C.S. BRIVE-LA-GAILLARDE :
410 660 336

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2023, les associés du GAEC DE SAINT CIRGUES LA LOUTRE après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, et l'ont déchargé de son mandat au 15 février 2023 et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 novembre 2021.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE.

27190516

Céline DOMINGOS
Avocat
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés de la Société TEIGELL SERVICES, Société par Actions Simplifiée au capital de 7.500 euros dont le siège social est à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100) - 21, Rue Saint-Exupéry, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 853 321 669 réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 31 Décembre 2022, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Madame Karine PLAS de son mandat de liquidateur, et donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation au 31 Décembre 2022. La Société sera radiée au RCS de BRIVE.

Pour avis

27190215

LA RN 89

SCI au capital de 7.622, 45€
Siège social : 2 rue de La Fachadour,
19300 EGLETONS
443 636 713
RCS de BRIVE-LA-GAILLARDE

Le 11/02/2023, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Yves GABRION, 10 rue Montpela Bujadoux, Les Jardies, 63000 CLERMONT-FERRAND de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/02/2023.

Radiation au RCS de BRIVE-LA-GAILLARDE.

DISSOLUTIONS

28-01190217

SCI DE FONTCHAUDE

Société civile en liquidation
Au capital de 9 146,94 euros
Siège social et de liquidation :
SAINTE-FEREOLE 19270
6, Avenue de la Liberté
428 073 118 RCS BRIVE-LA-GAILLARDE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2022, l'associée unique de la société SCI DE FONTCHAUDE, société civile au capital de 9 146,94 euros, ayant son siège social SAINTE-FEREOLE 19270 6, Avenue de la Liberté, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE sous le numéro 428 073 118 :

a pris acte du décès du Gérant, Monsieur Jean Baptiste COUSSIRAT ; il n'est pas remplacé dans ses fonctions ;

a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Marie-Claire COUSSIRAT, demeurant 6 avenue de la liberté 19270 SAINTE-FEREOLE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé SAINTE-FEREOLE 19270 6, Avenue de la Liberté. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BRIVE-LA-GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

28-01190213

SCI DE LA NAU

Société Civile
En liquidation
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : ZAC de la Nau
19240 SAINT-VIVANCE
442 023 180 RCS BRIVE

AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant décision de l'AGE en date du 31/12/2022 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur : Monsieur Jean-Michel MACARY demeurant La Chapelle 19240 ALLASSAC, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à La Chapelle 19240 ALLASSAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de BRIVE.

Mention sera faite au RCS : BRIVE
Pour avis,

28-01190212

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'associé unique de la société EURL DU TRECH, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 8 000 €, ayant son siège social sis 1, Rue Marc Eyrrolles 19000 TULLE, immatriculée auprès du RCS de BRIVE sous le numéro 479 258 543, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Yves QUEYRIE, demeurant 4, Impasse du Grand Mirat 19000 TULLE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1, Rue Marc Eyrrolles 19000 TULLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BRIVE-LA-GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

TRIBUNAL DE COMMERCE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE

Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

En date du 27 Janvier 2023

- WEKI-WATER & EARTH CLEANING INTERNATIONAL
1 Rue Claude Pompidou 19260 Treignac.

Activité : préparation mélange conditionnement de produits de traitement de surface nettoyage biodégradable. RCS BRIVE 843 946 724.

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2022, désignant liquidateur Lga représentée par Me Nicolas Leuret 2 Boulevard du Salan 19100 BRIVE LA GAILLARDE. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. (3000)

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

En date du 11 Décembre 2018

- BRIVE HANDLING SERVICES
28 Rue Docteur Vaillant 93160 Noisy-Le-Grand.

Activité : services auxiliaires des transports aériens. RCS BOBIGNY 445 179 435.

Jugement du tribunal de commerce de Bobigny prononce en date du 7 février 2023 la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 décembre 2022 et a désigné Liquidateur Selafa Mja en la personne de Maître Axel Chuine 14/16 Avenue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc. Le liquidateur devra déposer la liste des créances dans les 15 jours à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture. Désigne administrateur Ajassociés prise en la personne de Maître Nicolas Deshayes 46 Pro Jean Rostand 93000 BOBIGNY avec pour mission d'administrer. L'activité est maintenue jusqu'au 7 mai 2023. (3001)

ANNONCES ADMINISTRATIVES

9190107

Xaintrie
Val de la Dordogne
LABORATOIRE DE COMMUNE

Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne Avis d'enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence territoriale (SCoT)

Xaintrie Val Dordogne arrêté le 22 septembre 2022

Par arrêté n° ADM-2023-001 du 6 février 2023, la Présidente de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de Xaintrie Val Dordogne tel qu'arrêté par délibération de l'organe délibérant de la Communauté de communes du 22 septembre 2022.

A cet effet, le Vice-Président du Tribunal Administratif de Limoges, a désigné Madame Marie Baudoux-Plas, retraitée de la fonction publique d'Etat, en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 1^{er} mars 2023, 9h00 au vendredi 31 mars 2023, 17h00 Inklus (soit durant 31 jours consécutifs).

Le dossier soumis à enquête publique comprend :

- Le projet de SCoT arrêté par délibération du 22 septembre 2022 du conseil communautaire de Xaintrie Val Dordogne (un projet d'aménagement stratégique (PAS), un document d'orientations et d'objectifs (DOO), accompagné du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL), des annexes dont l'évaluation environnementale du projet de SCoT, et ses annexes,

- Les avis exprimés émis sur le projet de SCoT par les différentes personnes publiques et organismes consultés par la communauté de Communes,

- l'avis délibéré de l'autorité environnementale (MRAe Nouvelle Aquitaine) en date du 25 janvier 2023,

- Une note sur les textes qui régissent l'enquête publique et sur la procédure administrative et la note de présentation du projet de SCoT Xaintrie-Val-Dordogne ;

- Les différentes délibérations édictées de la prescription du 15 novembre 2017 au bilan de la concertation et à l'arrêt du SCoT du 22 septembre 2022, incluant les délibérations portant débat sur les orientations du PAS des 17 décembre 2020, 20 décembre 2021 et 19 mai 2022.

Le dossier d'enquête ainsi que des registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, permettant au public de déposer ses observations et propositions, seront déposés aux lieux suivants, aux jours et heures d'ouvertures habituels : à la Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ; à la Mairie d'Albussac, Le Bourg, 19380 ALBUSSAC, du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h00 ; à la Mairie d'Argentat-sur-Dordogne, Avenue Pasteur 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le Samedi de 9h à 12h ; à la Mairie de Gouilles, 1 avenue Xaintrie Blanche, 19430 GOUILLES, du lundi au vendredi de 9h à 12h ; à la Mairie de Saint-Privat, 2, place de l'Eglise 19220 SAINT-PRIVAT, du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; à la Mairie de Servières-le-château, le Bourg, 19220 SERVIERES-LE-CHATEAU, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15 ; à la Mairie de Mercœur, Le bourg, 19430 MERCOEUR, les Lundi et jeudi de 14h à 16h30, les mardi et vendredi de 9h à 12h, le Samedi de 9h à 10h (sauf juillet et août).

Une version numérique du dossier d'enquête publique sera disponible, pour toute la durée de l'enquête publique sur le site de Xaintrie Val Dordogne : <https://www.xaintrie-val-dordogne.fr/>. Un accès au dossier est garanti dans les locaux de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 les lundi, mardi, jeudi, de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h30 le mardi, sur le poste informatique mis à disposition. Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en version papier dès la publication du présent arrêté, pendant la durée de l'enquête, sur demande écrite adressée à la communauté de communes, à l'adresse suivante : avenue du 8 mai 1945, service urbanisme, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public qui pourra formuler des observations et propositions écrites ou orales aux cours des 8 permanences aux lieux, dates et heures suivantes : Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE le mercredi 1^{er} mars de 9h à 12h00 ; Mairie d'Albussac, Le Bourg, 19380 ALBUSSAC, le lundi 6 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ; Mairie d'Argentat-sur-Dordogne, Avenue Pasteur 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, le samedi 11 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ; Mairie de Gouilles, 1 avenue Xaintrie Blanche, 19430 GOUILLES, le jeudi 16 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ; Mairie de Saint-Privat, 2, place de l'Eglise 19220 SAINT-PRIVAT, le mardi 21 mars de 9h00 à 12h00 ; Mairie de Servières-le-château, le Bourg, 19220 SERVIERES-LE-CHATEAU, le mardi 21 mars 2023 de 14h00 à 17h00 ; Mairie de Mercœur, Le bourg, 19430 MERCOEUR, le samedi 25 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ; Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, le vendredi 31 mars 2023, de 14h00 à 17h00.

Les observations et propositions peuvent également être envoyées par e-mail à l'adresse suivante enquete.publique@xaintrie-val-dordogne.fr en précisant en objet «Enquête publique portant sur le projet de Schéma de Cohérence territoriale Xaintrie Val Dordogne» pendant toute la durée de l'enquête publique ou transmises par courrier adressé à l'attention du commissaire-enquêteur, enquête publique du projet de SCoT Xaintrie Val Dordogne, à l'adresse suivante : Communauté de Communes, Enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté le 22 septembre 2022, avenue du 8 mai 1945, service urbanisme, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire-enquêteur lors de ses permanences seront consultables au siège de l'enquête publique. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la Communauté de communes, dans les meilleurs délais. Les observations et propositions du public seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Cet avis est affiché au siège de la Communauté de Communes XVD, ainsi que dans les 30 communes de la communauté de communes de Xaintrie Val Dordogne.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire de Xaintrie Val Dordogne, autorité compétente pour l'approuver.

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, par voie dématérialisée sur le site internet de Xaintrie Val Dordogne et au siège de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, ainsi qu'en mairie d'Albussac, Le Bourg, 19380 ALBUSSAC, d'Argentat sur Dordogne, Avenue Pasteur 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, de Gouilles, 1 avenue Xaintrie Blanche, 19430 GOUILLES, de Servières-le-château, le Bourg, 19220 SERVIERES-LE-CHATEAU, de Mercœur, Le Bourg, 19430 MERCOEUR, de Saint Privat, 2, place de l'Eglise, 19220 SAINT-PRIVAT. La Présidente de la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, Nicole BARDI.

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'Infolegale